

✘ Après les attentats qui ont touché la France en janvier 2015, il est rapidement apparu que l'armée française ne pourrait maintenir dans la durée le déploiement de 7 000 soldats pour protéger des lieux sensibles sur le territoire national. Depuis le début des années soixante, les moyens alloués à la défense et les effectifs des armées n'ont en effet cessé de décroître.

Facteur aggravant, la détérioration de la situation économique française entamée au début des années quatre-vingt a même systématisé le fait que les armées supportent l'essentiel de la rigueur budgétaire nationale au rythme de réformes devenues permanentes.

Aujourd'hui, le risque de décrochage est réel et le spectre d'un affaiblissement de long terme guète la France. Opérationnellement, l'armée française éprouve, en raison de ses effectifs trop réduits, les plus grandes difficultés à remplir toutes les missions qui lui sont confiées dans un contexte sécuritaire qui se dégrade.

Industriellement, les moyens consacrés à la recherche et aux investissements détournent les entreprises vers d'autres acheteurs et d'autres lieux de production, provoquant pertes de compétences et destruction d'emplois. Dans un pays qui a toujours techniquement maîtrisé sa production d'armement et disposé d'une main d'œuvre qualifiée, cette situation est inédite.

Tout en présentant avec précision l'évolution des budgets de la défense depuis les débuts de la Ve République et ses conséquences, l'auteur s'attache à montrer qu'investir dans sa défense est, au-delà d'un gage de protection, un moyen de lutter contre le chômage et de dynamiser les industries de pointe françaises. Il décrit également les risques sécuritaires, mais aussi sociaux et sociétaux, que la tendance actuelle fait courir à la France.

La réalité de l'esprit de défense ne se mesure pas aux déclarations incantatoires mais aux moyens que la nation consacre à son armée, sous peine de voir éclater la communauté nationale. à ce titre, cet ouvrage est un signal d'alarme

Ci-dessous, texte précédemment publié dans la revue ENGAGEMENT (été 2014) de l'ASAF, repris avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Le niveau de « l'esprit de Défense » d'une société se mesure à l'importance de l'effort consenti face à un état donné des menaces. Ainsi, en période de grand danger ou au sortir d'une guerre, la conscience de devoir se défendre, tout comme les moyens qui y sont consacrés, sont généralement élevés. Inversement, lorsqu'une société traverse une longue période de paix et de prospérité, ceux-ci diminuent peu à peu.

L'illusion de la paix universelle

De ce point de vue, la décennie 1990-2000 est emblématique. Les analystes de la « fin de l'Histoire » ainsi que la plupart des économistes ont vu à cette époque l'achèvement d'une espèce « d'âge de fer » marqué par la plus grande violence connue de l'histoire de l'humanité. Dans leur vision, la guerre (et par une assimilation discutable, l'armée) ne devait plus être considérée comme un instrument de gestion des conflits entre les États parce qu'elle est trop coûteuse et parce que l'essor de la démocratie constituait selon eux un facteur de paix qui devait la marginaliser. En dehors de la dissuasion, la Défense devenait donc au mieux une garantie minimale propre à assurer la sécurité et la stabilité, non plus contre une menace directe, mais dans les zones du monde relativement lointaines agitées de soubresauts.

Or, dans le même temps, la suspension du service national a scellé l'éloignement des armées des préoccupations des Français. Une indifférence plus ou moins profonde et bienveillante au gré des événements, qui pourrait être qualifiée d'« a-militarisme » de la société française, s'est alors installée. Il en a résulté une réelle incompréhension du rôle des armées et des missions qui leur sont attribuées. Inéluctablement, la diminution de l'esprit de Défense s'est donc accélérée, rendant de moins en moins acceptable la part de dépenses « à perte » que la Nation était prête à assumer pour se garantir d'un risque aléatoire.

Ignorée de Français de moins en moins conscients de la nécessité de se protéger, la Défense est ensuite devenue, avec la dégradation continue de la situation financière française, une variable d'ajustement budgétaire diminuant de façon permanente depuis deux décennies.

La réduction pragmatique de l'outil de défense

Généralement, ces baisses de crédits successives ont été expliquées par différentes mesures positives, qui ne sont pas toutes fausses mais dont l'effet cumulatif sous pression n'est pas nécessairement avantageux : la rationalisation du fonctionnement (faire mieux avec moins) ; l'apport de la technologie (des soldats moins nombreux mais mieux équipés et avec une meilleure technologie) ; le recentrage sur le cœur de métier (*front line first*) et les externalisations qui seraient plus efficaces qu'un fonctionnement en régie.

Facteur aggravant, la situation des finances publiques ne s'améliorant pas, les objectifs de financement de la Défense n'ont systématiquement jamais été atteints, entraînant réformes sur réformes pour absorber les réductions de format et de moyens. Dès 2000, l'inexécution des lois de programmation militaire a d'ailleurs poussé un rapporteur parlementaire à se demander s'il ne fallait pas en finir avec la programmation militaire qui, si elle n'a constitutionnellement pas d'impératif normatif, devrait tout de même engager moralement l'Exécutif.

De plus, étant plus rares, les moyens affectés à la Défense font l'objet d'enjeux industriels et politiques dans leur affectation au détriment d'une répartition découlant d'une réflexion stratégique. Les industries d'armement, concentrées au sein de groupes polyvalents et capables d'offrir des solutions complètes de défense, peuvent être tentées de chercher à substituer leur vision à celle des états-majors pour orienter l'équipement des forces.

Dans une telle phase d'affaiblissement conjoncturel, le risque pour la Défense est d'aboutir à un outil à la fois réduit et inadapté. C'est alors que peut apparaître le spectre plus inquiétant d'un affaiblissement structurel.

La perte irrémédiable de capacités

La baisse continuelle des budgets de défense entraîne nécessairement, à un certain moment, un désintérêt des industriels pour ce secteur. L'exemple récent d'Airbus est à ce titre très éclairant.

L'avionneur européen a annoncé début décembre 2013 la suppression de 5 800 postes dans ses activités spatiales et de défense en raison - ce sont les mots de Tom Enders, PDG d'Airbus group - de « *la conjoncture morose qui touche les activités militaires* ». De fait, EADS fait face à une baisse des budgets militaires : Berlin a récemment réduit ses commandes d'hélicoptères de combat *Tigre* et la nouvelle loi de programmation militaire en France prévoit une réduction des livraisons prévues d'*A400M* d'ici à 2020 de 35 à 15 unités. Plus globalement, les dépenses militaires mondiales ont connu une baisse de 0,5 % par rapport à 2011, surtout en Europe, selon le *Stockholm International Peace Research Institute*. Du jamais-vu depuis 1998.

Petit à petit, les industriels de défense se tournent donc vers d'autres acheteurs (avec d'autres spécifications), d'autres segments industriels et réduisent leur R&D militaire ou duale que l'État réduit aussi de son côté pour des raisons budgétaires. Parallèlement, les plus petites entreprises spécialisées sont menacées et peuvent disparaître faute d'investissements et de marchés. Ce sont donc des capacités de développement, des capacités d'innovation, des capacités de conception, des capacités de production et des savoir-faire industriels qui se perdent de la sorte. Ainsi, par exemple, les budgets qui seront consacrés - ou pas - par Airbus au missile nucléaire français *M51* et au programme de satellite d'imagerie spatiale pour la surveillance, la reconnaissance et l'observation de télécoms (Muis) conditionneront le maintien des savoir-faire et des capacités françaises futures dans ce domaine.

La véritable rupture stratégique qui pourrait se produire est donc celle-là : à un affaiblissement conjoncturel auquel la France était plutôt habituée dans son histoire succèdera à moyen ou long terme un affaiblissement structurel inédit dans un pays qui a toujours techniquement maîtrisé sa production d'armement et disposé d'une main d'œuvre qualifiée.

L'incapacité à remplir sa mission

Confrontée à une menace directe ou à une catastrophe de grande ampleur, une France privée de compétences scientifiques et industrielles en matière de défense sera dans l'incapacité de faire face et de se défendre, indépendamment du niveau d'esprit de Défense du moment. Si elle ne s'effondre pas comme en mai 1940, elle serait alors probablement obligée de recourir à des solutions difficilement soutenables :

- acheter très cher et en urgence les équipements et les services dont elle a besoin car elle serait incapable de les produire, de remonter en compétence et de former ses soldats à leur utilisation ;
- briser l'universalité de sa défense, à savoir sa vocation de bien collectif indivisible disposant des moyens de couvrir l'intégralité du territoire en n'excluant *a priori* aucun citoyen de son bénéfice, de sorte qu'il n'existe pas de rivalité entre usagers potentiels.

Les responsables de la Défense auraient alors à faire face à une situation d'encombrement et à des choix indignes.

Même sans pessimisme excessif, l'immense effort financier et humain qu'impliquerait une reconquête des savoir-faire, des technologies et des moyens de production perdus au fil du temps et de l'assèchement des ressources rend l'émergence d'autres scénarios moins catastrophiques assez improbable.

La problématique des finances publiques, si elle ne s'améliore pas, place quasi-irréremédiablement notre pays dans l'incapacité future de faire face à tout imprévu. À l'heure où la Russie rappelle à l'Europe que la puissance n'est pas un outil dépassé, c'est un risque qui doit être évité. D'où la nécessité impérieuse de réduire le déficit public français et de promouvoir inlassablement l'esprit de Défense pour prévenir un affaiblissement structurel funeste.

Le sociologue Gaston Bouthoul disait que l'« *on ne peut pas faire la guerre sans un capital initial de main-d'œuvre, d'approvisionnements et d'outillage* ». Il a plus que jamais raison et la France ne doit pas l'oublier.

Hugues ESQUERRE

Ancien officier, breveté de l'école de guerre, Hugues ESQUERRE est un spécialiste des questions relatives à l'esprit de défense. Il a déjà publié en 2012 un ouvrage intitulé *Replacer l'armée dans la nation*. Il est aujourd'hui haut-fonctionnaire.